Le bulletin municipal de Moirax

Trimestriel n° 52 Décembre 2014

L'automne de la photo à Moirax

1er prix du Jury San Giogio Maggiore Venise
Nicolas ROSSMY

1er prix des enfants Caen Rive Orne
Alain LEFEVRE

1er prix du public Bidibulle
Annie PLASSE

Les décorations de Noël

Réalisées par l'association Fêtes et Loisirs de Moirax

Le centenaire 14-18

Les temps forts des commémorations
p 2

Travaux dans le bourg

Les chantiers en cours dans le bourg *p 5*

Le DAE : sauver des vies

Le dossier du trimestre
p 10 et 11

Le sommaire du n° 52

P2 Le mot du Sénateur-Maire

P3 Le centenaire 14-18

P4 Procès-verbaux des conseils municipaux et Etat-civil de sept. à déc.

P5 **La municipalité dans l'action**

P6 Moirax côté nature

P7 **Moirax d'Antan**

P8 Tranches de vie moiracaise

P9 Les nouveaux entrepreneurs moiracais

P10 à 11 Le dossier du trimestre

P12 à 14 Tranches de vie moiracaise

P15 à 18 Le coin des associations

P19 **Espace d'expression des élus**

P20 Votre Agenda 2015

Nous contacter :

Mairie :

Nouveaux horaires

Lundi : 14h - 19h

Mardi : 17h - 19h

Mercredi : 17h - 19h

Jeudi : 17h - 19 h

Vendredi : 14h - 19h

Contact mairiedemoirax@wanadoo.fr

tel mairie : 05.53.87.03.69

Bulletin sur le Site web: www.moirax.com

Crédits photos et dessins : L'équipe de rédaction et ROSSMY G, LEFEVRE A, PLASSE A et GEIGER H.

Le mot du Sénateur-Maire

Chers Moiracaises et Moiracais,

Le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser de joyeuses fêtes et une heureuse année 2015 au niveau familial et professionnel où les valeurs de solidarité et fraternité ont tout leur sens.

Cette année 2015 au niveau communal sera marquée par le recensement de la population qui aura lieu à partir du 15 février 2015.
Cette mesure est essentielle pour la commune puisqu'elle détermine de nombreuses décisions et dotations. Il est nécessaire que tout le monde y participe avec soin.
La commune comptait 527 habitants en 1983, 1000 habitants en l'an 2000.
Dans le cadre du plan local de l'urbanisme, nous envisageons de donner un objectif de 1400 habitants pour 2025.

Pour cette évaluation, il nous faut savoir exactement combien de Moiracais résident sur la commune en 2015.
Les données du recensement effectué sous la responsabilité de l'INSEE restent totalement anonymes.
Nous comptons sur votre civisme pour accueillir Jérôme SCIÉ et Pierre VIDAL, chargés de vous aider dans cette démarche.

Je vous en remercie tous.
Votre bien dévoué.

Henri TANDONNET

Mentions légales :

Directeur de publication: Henri TANDONNET

Comité de rédaction : Bernadette BOUYSSONNIE, Frédérique DURAND, Philippe GALAN, Patricia MONTEIL, Mariette SEMELIN, Brigitte ZUGAJ

Périodicité trimestrielle, tirage à 530 exemplaires. Le comité de rédaction assure l'intégralité du bulletin municipal de la conception à l'édition. La distribution est assurée par les services municipaux.

Le centenaire 14-18 : les Moiracais fortement mobilisés

Le monument aux morts

Des pensées pour les poilus moiracais, c'est le souhait du conseil municipal pour honorer leur mé-

moire. Autour de Philippe GALAN, se sont mobilisés Daniel MURIEL et Patricia MONTEIL, avec l'appui de nos agents municipaux. Il a fallu déplacer des pierres, amender la terre et réaliser des dallages en pierre maçonnée et agrémenter le tout de pensées et de bulbes de tulipes pour ce printemps.

Le 11 novembre 2014

Cette année, la célébration de l'Armistice du 11 novembre a été commémorée avec un éclat tout

particulier. Les Moiracais en avaient saisi l'importance et s'étaient rassemblés nombreux autour du monument. Une plaque retraçant la vie des 14 soldats

morts pour la patrie, a été dévoilée. A l'issue de la lecture par le Sénateur-Maire du message du ministre des anciens combattants, les enfants de la classe du directeur, M. LORGERIL, ont récité une poésie "Folie meurtrière" de Jacques-Hubert FROUGIER puis entonné la Marseillaise, reprise par l'assemblée ainsi que par les militaires représentant le 48e Régiment de transmission.

L'exposition : « Mémoire des Poilus moiracais »

Moirax a célébré le centenaire du début de la Première guerre mondiale avec une exposition organisée par la municipalité, "Mémoire des Poilus moiracais", qui s'est tenue à Moirax du 8 au 16 novembre, dans la salle des associations.

Cette exposition préparée depuis plus d'un an par Mariette SEMELIN, a accueilli 470 visiteurs, un beau record pour notre petite commune, un public qui n'est pas resté indifférent. Les habitants de souche moira-

caise se sont retrouvés autour de photos anciennes et ont engagé des conversations passionnées, en essayant de rassembler leurs souvenirs. Cinq familles de Poilus morts pour la France ont été émues par l'évocation de leur ancêtre. Les élèves de l'école ont reçu une leçon d'histoire vivante en observant l'équipement du poilu. Les habitants des communes voisines ont apprécié la quantité de documents et d'objets exposés prêtés par des particuliers et par J.M. GUIRAUT collectionneur.

Michel GREGOIRE avait mis son talent de peintre à contribution avec l'illustration très réussie de l'affiche. Merci à toutes ces personnes pour leur contribution.

Mariette SEMELIN, conseillère municipale, était à l'initiative de ce projet, soutenue par une équipe motivée. Tous souhaitent le renouvellement de ce type de manifestation.

Procès-verbaux des conseils municipaux

Tout moiracais peut assister, s'il le désire, aux séances du conseil municipal qui sont annoncées sur le panneau d'information de la Mairie.

Conseil municipal du 25 07 2014

1 -Travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales et de voirie rue de l'école, voté à l'unanimité
2- Enfouissement des réseaux BT et FT secteur Manaou, 12 voix pour, 3 voix contre
3- Révision des tarifs de la cantine et de l'accueil périscolaire, voté à l'unanimité
4- Participation de la commune de Marmont Pachas aux frais de scolarité, voté à l'unanimité
5- Personnel communal – emploi, 12 voix pour 3 voix contre
6- Rétrocession des réseaux de lotissements privés à l'agglomération d'Agen, 12 voix pour, 3 voix contre
7- Demande de subvention au Département pour l'achat d'équipements à l'école : friteuse et copieur, voté à l'unanimité
8- Rectificatif de l'attribution d'une prime à un stagiaire, voté à l'unanimité
9- Avenant au contrat de prestation de services ménagers, 12 voix pour, 3 voix contre

Conseil municipal du 24 10 2014

1- Lecture des décisions du maire
2- Informations enquête publique ligne LGV
3- Adhésion au P I G (Programme Intérêt Général) visant à réhabiliter des logements
4- Travaux d'entretien Eglise charpente
5- Echange terrain / réseau eaux pluviales au bourg
6- Délibération cadre du Fond de compensation de la TVA
7- Admission en non-valeur de créances non réglées (impayés de loyers)
8- Eventualité d'une décision modificative du budget
9- Proposition schéma vélo
10- Candidature pour aire de camping-car
11- Candidature pour un projet écoquartier
12- Equipement du terrain de sport

Les procès-verbaux ne sont mis en ligne qu'après avoir été approuvés par le conseil municipal suivant. Si vous désirez plus de détails sur les délibérations des conseils municipaux, rendez-vous sur le site www.moirax.com

Conseil municipal du 19 12 2014

Ordre du jour (procès-verbal non validé à ce jour)
1 – Nettoyage des bâtiments communaux – Résiliation et approbation contrats
2 – Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement en 2015
3 - Aménagement du parc des Remparts – Achèvement des travaux de création d'une aire de stationnement - Demande de subventions au titre des amendes de police
4 - Renouvellement du contrat enfance jeunesse 2014-2017 avec la CAF
5 - Vente PRAT / SAFER / Commune de Moirax- Rectification de la délibération
6 - Indemnité de conseil au comptable du Trésor
7 - Renouvellement de la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de la légalité avec la Préfecture de Lot-et-Garonne
8 - Renouvellement du contrat d'abonnement avec la société COSOLUCE
9 - Adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'énergie, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique / SDEE 47
10 - Approbation du rapport de la CLECT du 4 novembre 2014

L'état-civil de septembre à décembre 2014

Naissances

Cameron SCIÉ né le 21.10.2014 à Agen

Décès

M Jean-Michel CHEMIN le 15. 09.2014
à l'âge de 62 ans

M Francis DESNOS le 03. 11. 2014
à l'âge de 80 ans

Mme Mireille GUZICKI née DELETANG à Agen le 05. 12. 2014 à l'âge 64 ans

Mme BRAAK Maria née EIJKENBROEK le 17. 09. 2014 à l'âge de 99 ans

La municipalité dans l'action

Réfection d'une maisonnette

Dissimulée au fond du jardin du presbytère et située derrière le chœur de l'église, ce petit édifice menaçait ruine. Nos employés municipaux ont intégralement assumé sa réhabilitation. La vieille toiture a été déposée, une nouvelle poutre posée, les lézardes comblées. Le coquet petit bâtiment pourra continuer à préserver le matériel des associations avant qui sait, de connaitre peut-être une autre affectation.

Travaux logement Apprentoit

Depuis le début décembre, les camions et pelleteuses s'affairent autour du rempart et de la rue Curet. Le passage entre le parking du rempart et la place de l'Eglise sera fermé pour des raisons de sécurité lors de ces travaux.
Le terrain concédé à la société CILIOPEE accueillera d'ici la fin 2015, deux logements pour Apprentis dans le cadre de l'opération Apprentoit avec la chambre des métiers. Sans toucher aux remparts, l'entreprise du bâtiment DE JESUS est chargée du gros-œuvre. Le chantier sera suivi par les adjoints Daniel MURIEL et Michel CASAGRANDE.

Travaux de voirie

La Commune de Moirax et l'Agglomération d'Agen réalisent les travaux d'assainissement pluvial du chemin de l'école. Il s'agit de la pose d'un réseau de buses béton. En complément de cette opération financée par l'Agglo, la Commune de MOIRAX effectuera, à sa charge, l'enfouissement du réseau de télécommunication, la pose de bordures avec la création de grilles avaloirs, et une aire de retournement pour le camion des ordures ménagères. Au printemps, un bi-couche (revêtement final) parachèvera cette opération.

La fin d'un vénérable mûrier blanc

Le vieux mûrier blanc (Morus alba) qui trônait près de l'école, n'est plus.
Voilà plus de 2 mois que nos agents municipaux ont dû sangler son vieux tronc qui se fendait sur toute sa longueur et menaçait à terme de se rompre. Soucieux de la sécurité des usagers de l'école et du voisinage, la municipalité a mandaté un élagueur professionnel, l'entreprise Galé Elagage afin de proposer des solutions. Un haubanage et une taille raisonnée du houppier auraient pu prolonger sa vie de quelques années mais sans certitude de longévité car un champignon lignivore vigoureux (ganoderme aplani) provoquant une pourriture racinaire et dite remontante, s'était installé au cœur du tronc. Fort de cette expertise et malgré la splendeur de ce sujet âgé de 80 ans, la prudence a prévalu. Mercredi 3 décembre, les tronçonneuses étaient à l'œuvre pour un abattage parfaitement maîtrisé par démontage des branches charpentières, suivi d'une mise en tas des produits de la coupe.
Un grand vide aux abords de l'école qui sera plus sensible encore cet été.
En remplacement, un nouvel arbre sera planté avant le printemps, mais pour l'ombre, il faudra être patient !

Moirax côté nature

La rentrée nature de Trotte-Lapin

Affluence record pour la rentrée nature sur ce site de l'agglomération. Marine LOZZANO qui assumait la relève de Sandy BIELLE, avait de quoi être fière. 750 personnes et les nombreux bénévoles reconnaissables à leurs T-shirts vert pomme ont assuré le succès.

Parmi les nombreuses attractions, la naissance de poussins, les outils d'antan comme cette machine à corder (ci-dessus) ou bien plus avant-gardistes, ces fruits qui émettent des sons au stand animé par le Florida.

Le site de Trotte-**Lapin présenté aux élus de l'Agglo**

Le 24 septembre dernier, la commission «Environnement cadre de vie et développement durable» de l'Agglo d'Agen s'est réunie dans les locaux de Trotte Lapin. Une première, afin de montrer aux élus délégués des autres communes tout le potentiel de ce site nature de l'Agglomération agenaise. Marine LOZZANO, maîtresse des lieux, a pu brosser les activités proposées au jeune public des écoles de l'Agglo et même d'autres localités plus lointaines du département. D'autres commissions devraient suivre afin de promouvoir ce bel outil auprès des élus.

Le chemin clunisien est ouvert depuis le 13 septembre

Le 13 Septembre 2014, le tronçon rive gauche du chemin de randonnée clunisien entre Moissac, St Maurin et Agen a été inauguré avec un balisage couleur fuschia et des panneaux indicateurs disposés dans chaque commune. Les randonneurs moiracais ont, en 1h30, parcouru 6.8 km et sont allés rejoindre à Layrac des randonneurs venus de Caudecoste. Attendus par les maires de Layrac, Moirax et Caudecoste, ils se sont réunis autour d'un apéritif offert par la mairie.

Bien que nécessitant encore de substantielles améliorations, ce chemin de randonnée de 99,6 km relie les quatre sites clunisiens majeurs de notre territoire proche de la Guyenne-Gascogne : les abbayes de Moissac (82) et de Saint-Maurin (47), ainsi que les prieurés de Layrac et de Moirax (47).

Site :
www.amisabbayesaint-maurin.fr

Le cadastre napoléonien

Atlas primitif 1808, le secteur cadastral A entre le quartier de Pujos et la ferme de Piques

Les journées du patrimoine 2014, à Moirax, ont été l'occasion de présenter au public le cadastre dit napoléonien, premier cadastre d'envergure nationale. On peut consulter sur le site des archives départementales ce document historique réalisé en 1808 pour notre commune, et admirer la patience de fourmi et les talents artistiques de nos ancêtres.

Napoléon a joué un rôle fondamental dans l'histoire de la cartographie française. C'est lui qui est à l'origine de deux grandes entreprises : la confection d'un cadastre parcellaire et la carte d'Etat-major réalisée au 1/80 000ème entre 1832 et 1880. Le cadastre parcellaire avait pour but la connaissance précise des propriétés foncières en vue d'une meilleure répartition de l'impôt.

En 1802 un arrêté créa une commission de sept membres qui proposa la réalisation d'un cadastre par "masses de culture". Le principe consistait à diviser le territoire communal selon les terrains portant des cultures identiques.

Ainsi le cadastre de la commune de Moirax de 1808 présente les jardins, les terres labourables, les prés, les friches, les bois, et surtout les vignes qui à l'époque étaient très étendues et recouvraient environ 60% du territoire de la commune. Ce cadastre est un patchwork très coloré, un beau travail d'artiste ! Une belle écriture calligraphiée. (cf légende)

Légende

Image satellitaire en 2011 du secteur cadastral A entre le quartier de Pujos et la ferme de Piques

Aujourd'hui le vignoble s'est réduit comme peau de chagrin, victime de la crise du phylloxera à partir de 1866 et de l'exclusion de la zone d'appellation « Bordeaux ». Les vignes subsistent en 2014 dans les secteurs du Sahuc, Ressigué, Massé et de Piques (cf image satellite) en AOC des Côtes du Brulhois .

Notez que les bois se sont fortement étendus en 2 siècles avec le déclin démographique et agricole du XIX^{e} et XX^{e} s. Il n'est pas rare de retrouver encore des ceps de vigne dans les bois.

Retrouvez vos parcelles en 1808 sur le site des archives départementales
http://www.cg47.org/archives/accueil.htm
(rubrique Archives en ligne / cartes et plans/plan cadastral napoléonien / plan primitif atlas 1808)
et aujourd'hui sur le site Géoportail
http://www.geoportail.gouv.fr/accueil
Possibilité de découvrir plan cadastral, photos aériennes, carte IGN, carte géologique....

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Après le changement d'équipe et le remue-ménage de réorganisation de cet été, nous avons réuni les adhérents ainsi que les représentants de la bibliothèque départementale Mme Noëlle BONNAL et M. FAUCHER, pour faire découvrir les nouveaux espaces de la bibliothèque.
Un pot de l'amitié très convivial s'est déroulé sur la terrasse et nous a permis de profiter du soleil.

La bibliothèque est ouverte :
1er **lundi du mois de 16h à 19h**
1er **samedi du mois de 10h à 12h**
Tous les 15 jours, le jeudi est plutôt consacré aux enfants de l'école, mais nous vous accueillons de 14h à 16h.
Nous avons dépassé les 3000 livres grâce à de nombreux dons, nous remercions les Moiracais d'avoir fait « le désherbage » de leurs étagères.

Depuis cet été, des boîtes du « Livre en liberté » sont dispersées dans le village : à la poste, à la Cigale et à la mairie. Chacun peut y prendre un livre et en remettre un autre, ainsi les ouvrages circulent librement et gratuitement de main en main.

Depuis le mois de décembre, le samedi matin (10h à 12h), « un Brunch-lecture » vous permet de venir parler d'un livre que vous avez aimé, l'échanger afin que d'autres lecteurs en profitent.
Un thé ou un café ainsi que quelques viennoiseries « maison » accompagnent cet échange convivial.
Le premier "brunch-lecture" s'est déroulé à la bibliothèque samedi **6 décembre**.
Mariette SEMELIN a présenté à des lectrices très intéressées un roman qui a obtenu le prix Goncourt en 2013, **"Au revoir là**-haut" de Pierre LEMAITRE publié chez Albin Michel.
L'action se déroule à la fin et après la première guerre mondiale. Deux poilus subissent les dernières atrocités de la guerre, ils se retrouvent liés à la vie à la mort dans la société d'après-guerre où leur réinsertion s'avère impossible et où ils devront vivre dans la clandestinité. Alors ils imaginent la pire des escroqueries qui prend appui sur l'une des valeurs fondamentales de l'après-guerre : le patriotisme.
Un roman très documenté et qui vous tient en haleine jusqu'au bout de ses 566 pages, un prix Goncourt qui se lit comme un roman policier, avec son style alerte et parfois plein d'humour (noir).
"Au revoir là-haut" pourquoi ce titre ? C'est la fin de la dernière lettre adressée à sa femme par le soldat Jean Blanchard injustement fusillé en 1914.

Accueil des nouveaux moiracais

Pour la première fois cette année, le maire, Henri TANDONNET et l'équipe municipale, conformément à leur projet électoral, ont organisé une cérémonie d'accueil pour les nouveaux Moiracais. Une dizaine de familles avec jeunes enfants avaient répondu à l'invitation.
Le but de cette rencontre était avant tout de faire connaissance, de présenter la commune, ses services et ses possibilités d'activités de loisirs, grâce à un diaporama. Ce sont des instants chaleureux que les familles ont partagés avec l'équipe municipale autour d'un pot d'accueil.

Les nouveaux entrepreneurs moiracais

Le «Jardin des zen » de Julia MESSI

Agenaise de naissance mais moiracaise de cœur, Julia MESSI a passé toute son enfance chez sa grand-mère Mme BARBIERO au lieu dit Sahuc à Moirax. Elle est intarissable pour vanter ses créations de sa propre gamme de cosmétiques .
Avec son diplôme de cosmétologie et son goût pour le packaging et le design, elle conçoit décoration des flacons et emballages. Elle a créé une gamme de soins polyfonctionnels qu'elle présente sur son site http://www.jardindeszen.com
Adepte de la cosmétique olfactive avec des formulations 100% végétales, **elle conçoit ses produits qu'elle** fait fabriquer dans la région, et en assure la promotion. Ses parfums d'ambiance et huiles végétales destinés au visage et au corps portent des noms évocateurs comme « calice de fleur », « pétale de lumière » . Ils sont distribués via son site mais aussi localement .

Elle se veut aussi **l'ambassadrice de notre village** et du Lot et Garonne en utilisant l'huile de noyaux de prune d'ente, « or de prune » et n'utilise que des produits labélisés agriculture biologique et/ou commerce équitable du marché.

Sa « petite entreprise qui ne connait pas la crise » est en pleine expansion nationale car elle vient de se voir attribuer en 2014 la mention Slow Cosmétique, un label que décerne depuis 2012 une association belge . Elle rassemble des consommateurs soucieux de défendre un mode de consommation de la beauté plus écologique, plus raisonnable et plus naturel.
La notoriété de Julia grandit en France après son invitation sur M6 boutique mais aussi en Suisse, Finlande, Russie et même au Japon ! Elle accueillera des clients belges à Moirax, le 12 janvier 2015.
Elle vous invite à la soutenir dans sa participation au Concours Jeune Entrepreneur de la Tribune sur le site *http://pItje.latribune.fr/candidat/messi-julia-ylia-lab-laboratoire-dessences-precieuses/*

Francis Ricard : Plomberie Chauffage Dépannages

Fort de 2 CAP : plomberie et chauffage et d'une expérience de plus de 30 ans dans le négoce et l'étude d'installations, Francis RICARD, résidant à Grosfélix, retourne à ses premières amours et s'installe à son compte.
Pour tout type de travaux ainsi que dans le cadre de projets de rénovation, il sait être réactif et proposer le meilleur conseil. Il est également disponible pour du dépannage.
Pour tout renseignement, vous pouvez le contacter au 07 81 26 48 96

Un nouveau gîte à Moirax

Madame RICARD propose au lieu-dit « Grosfélix » dans un charmant pigeonnier, un gîte rénové avec goût et avec un équipement haut de gamme. Il peut accueillir 4 personnes, avec 2 chambres, un coin salon, une cuisine aménagée, ainsi qu'une piscine et une terrasse avec jardin privatif clôturé. Une halte de charme qui vient étoffer avec qualité l'offre d'accueil

de notre commune. Pour tout renseignement, contacter Madame Christine Ricard : 07 81 26 48 96, ou via internet : *lepigeonnier.moirax@gmail.com*

Le dossier du trimestre : le premier défibrillateur installé sur la commune

Un DAE Défibrillateur Autonome Externe, pour quoi faire?

Un défibrillateur vient d'arriver dans notre commune, **un des objectifs de l'engage**ment de l'équipe municipale. Nous avons bénéficié gracieuse-

ment d'une formation aux gestes de premiers secours grâce à la venue de M. Pierre Legros et de son collègue Julien, délégués **de l'Agglo.** Ils nous ont permis en deux heures de balayer les idées reçues et de s'initier aux premiers gestes de « sauveteur », ou du moins, d'apprendre à éviter les mauvaises réactions face à un problème vital. Et l'on sait que les premières minutes sont déterminantes pour sauver une vie.

L'assistance d'une cinquantaine de personnes très motivées, s'est tenue groupée autour des mannequins pour pratiquer l'application du défibrillateur sous le regard attentif de nos formateurs qui ont corrigé patiemment des gestes imprécis de massage cardiaque. En fin de séance, de nombreux participants ont souhaité que cette formation soit reconduite, « une piqûre de rappel » qui ne sera pas inutile.

Pour clore cette initiation, un pot de convivialité a confirmé l'adage : « Après l'effort, le réconfort ».

Prévenir ses proches : « ICE » ou « ECU»?

Les ambulanciers ont remarqué que très souvent lors d'accidents de la route, les blessés ont un téléphone portable sur eux. Toutefois lors des interventions, on ne sait jamais qui contacter dans ces listes interminables de contacts. Les ambulanciers ont donc lancé l'idée que chacun enregistre dans son répertoire, la personne à contacter en cas d'urgence sous le même pseudonyme.

Le pseudonyme international connu est « ICE » (In Case of Emergency) c'est sous ce nom qu'il faut enregistrer le numéro de la personne à contacter, utilisable par les pompiers, les ambulanciers, la police ou les premiers secours.

Lorsque plusieurs personnes doivent être contactées on peut utiliser ICE1, ICE2, ICE3, etc…

Mais « ECU » **(En Cas d'Urgence)** fonctionne tout aussi bien et semble plus légitime (utilisé au Québec).

Mais plus simple : conserver sur soi un papier manuscrit « Prévenir en cas d'accident » avec la liste des personnes à avertir. C'est à la portée de tout le monde, ça ne risque pas de tomber en panne et le secouriste trouvera aussi bien l'information.

Rappel de quelques gestes qui peuvent sauver

En cas d'arrêt cardiaque, bien réagir c'est 4 à 40 % de survie des victimes

Composez le

18 ou 112

Notez ce numéro de secours sur votre téléphone !

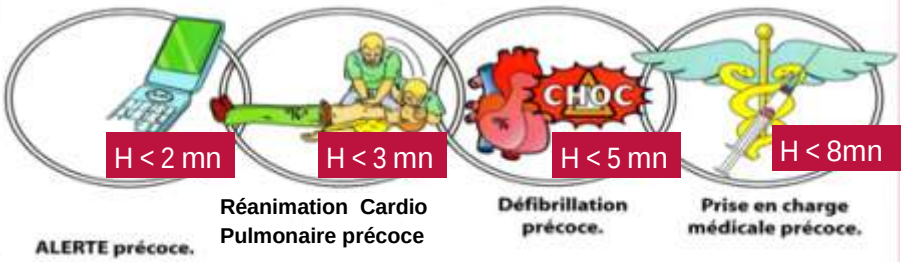

Massage cardiaque sans DAE disponible ou **avant sa mise en œuvre**

Défibrillateur automatique externe de la salle des fêtes

Quizz: feriez vous un bon secouriste ?

En cas d'accident grave, une victime qui ne bénéficie pas des premiers secours a 2 à 4 % de chances de survivre. Si un sauveteur intervient pour pratiquer les premiers gestes, ce taux monte à 20 %. Et vous, sauriez-vous agir ? (texte Isabelle VERBAERE)

1.**Vous êtes le premier témoin d'un accident de la route.** Vous commencez par : A. Baliser la zone de l'accident B. Dégager les victimes C. Donner l'alerte

2.Pour alerter les secours, vous appelez :
A. Le 112 B. Le 17 C. Le 18 ou 112

3.Votre voisin s'est gravement entaillé la main en voulant débourrer sa tondeuse et saigne beaucoup.
A. Vous lui faites un garrot B. Vous lui appliquez une crème cicatrisante C. Vous comprimez la plaie avec la main

4.Votre enfant a bu de l'eau de javel …
A. Vous contactez le centre antipoison B. Vous lui donnez du lait C. Vous essayez de le faire vomir

5.En décapant une porte, vous avez projeté de la lessive de soude dans votre œil A. Vous appliquez un collyre prescrit précédemment par un médecin B. Vous couvrez l'œil brûlé avec un pansement C. Vous rincez l'œil abondamment à l'eau le plus tôt possible

6.Votre beau-**frère se brûle en renversant le barbecue**
A. Vous appliquez du beurre sur la plaie B. Vous faites couler de l'eau fraîche dessus C. Vous contactez un leveur de feu

7.Votre père est tombé de l'échelle à la renverse en cueillant des cerises et se plaint du dos.
A. Vous essayez de le relever B. Vous le placez en position latérale de sécurité C. Vous lui conseillez de ne pas bouger et alertez les secours

8.Votre fils a reçu un coup sur la tête en tombant de vélo. Il se plaint de céphalées
A. Vous alertez les secours B. Vous l'allongez pour qu'il se repose C. Vous lui donnez de l'aspirine.

9.En rentrant chez vous, vous sentez une odeur suspecte de gaz A. Vous alertez le voisin B. Vous appelez les pompiers avec votre portable C. Vous fermez le gaz et aérez

10.Le feu a pris chez votre voisin de palier A Vous ouvrez la porte pour voir ce qui se passe B. Vous calfeutrez votre porte avec des linges humides C. Vous ouvrez la fenêtre

11.Une personne s'effondre dans la rue et ne respire plus. Que faites-vous en priorité ?
A. Vous donnez l'alerte B. Vous pratiquez le bouche à bouche C. Vous lui faites un massage cardiaque

12.Dans une fête, un convive qui a trop bu refuse de se réveiller A. Vous le traînez sous la douche B. Vous le giflez C. Vous le placez en position latérale de sécurité

13.Au restaurant, votre voisin de table s'étouffe malgré des claques dans le dos
A. Vous essayez de retirer avec les doigts l'aliment qui empêche de respirer B. Vous donnez l'alerte immédiatement C. Vous lui comprimez l'abdomen avec les poings.

14.Votre enfant, après une chute, se tient le tibia en hurlant, il ne peut plus marcher
A. Vous appliquez de la glace sur sa jambe B. Vous vous arrangez pour qu'il ne puisse pas bouger sa jambe et demandez un avis médical au 15 C. Vous lui faites un massage à l'huile d'arnica

15.Votre conjoint s'est électrocuté en débranchant la machine à laver qui fuyait. Pour le dégager, quel est votre premier réflexe ? A. Vous le tirez avec précaution par le bras B. Vous coupez aussitôt le courant au disjoncteur C. Vous donnez l'alerte

16. Vous vous êtes sectionné le bout du doigt avec une disqueuse. Vous avez le réflexe de conserver le mor**ceau afin qu'il soit réimplanté ultérieurement.**
A. Vous le placez au congélateur en attendant les secours B. Vous le disposez délicatement dans un récipient rempli de glaçons C. Vous l'enveloppez avec soin, puis vous le placez dans la glace pour qu'il ne soit pas en contact direct avec celle-ci.

17. Vous arrivez le premier sur les lieux d'un accident de la route. A quelle victime portez-vous secours en priorité ? A. Celle qui saigne B. Celle qui crie de douleur C. Celle qui pique une crise de nerfs.

18. Un accidenté est inerte dans sa voiture mais il respire… A. Vous essayez de le sortir de son véhicule
B. Vous le redressez et vous desserrez ses vêtements
C. Vous lui donnez à boire de l'eau

19. Votre enfant a été piqué dans la bouche par une guêpe alors qu'il mangeait une tartine de confiture. Que faites-vous aussitôt après avoir alerté les secours ?
A. Vous lui faites avaler un tuyau souple, celui de la gazinière par exemple, pour qu'il puisse respirer avec moins de difficultés. B. Vous pratiquez une trachéotomie avec les moyens du bord. C. Vous lui faites sucer un glaçon en attendant les secours.

20. Une personne est victime d'un arrêt cardiaque sous vos yeux alors que vous avez un défibrillateur à portée **de main…** A. Vous ne l'utilisez pas car vous n'êtes pas secouriste et ne voulez pas prendre cette responsabilité
B. Vous prenez le pouls de la personne avant d'utiliser l'appareil C. Vous faites confiance à l'appareil et suivez son mode d'emploi avec attention.

Réponses : 1.A 2.C 3.C 4.A 5.C 6.B 7.C 8.A 9.C 10.B 11.A 12.C 13.C 14.B 15.B 16.C 17.A 18.B 19.C 20.C

MP Racing une association dans la course automobile

Une association de sports mécaniques a son siège sur la commune depuis le 5 avril 2013. Jean François MAGGION résidant à Varennes en est le Président. Une passion pour l'automobile partagée avec son fils et une dizaine de membres. Son association a pour mission d'aider les jeunes passionnés de courses automobiles en compétition, à participer aux courses de côte, sur circuit et de slalom et de gymkhana. Une aide utile pour les jeunes désireux de subvenir à leurs dépenses pour les saisons de compétition et une aide à tous les licenciés de MP Racing pour leur saison sportive . L'association est rattachée au circuit de Nogaro Armagnac Bigorre.

Les membres de MP Racing sont engagés dans des compétitions régionales de la FFSA (cf photographies).

Le palmarès de la famille MAGGION est fort honorable, le père est 13e de la ligue Armagnac Bigorre sur véhicule formule 3 Renault de 450 kg et 180 CV. Il a couru à Monclar, Argenton Bouglon et fait du slalom Gymkhana à Calignac et Marmande .

Son fils Damien classé 23e 205 GTI compétition groupe F 2000 et un autre fils prépare une Renault Clio pour la compétition. D'autres membres de MP Racing concourent sans marquer des points au championnat .

Vous pouvez contacter M. MAGGION et son association au 05.53.67.29.03. Il recherche aussi des sponsors pour l'association et envisage à terme d'organiser une exposition de voitures de course sur la commune, mais de là, à organiser une compétition sur Moirax, il y a une muraille à gravir en terme de moyens financiers et humains !

Halloween fait des petits à Moirax !

De petits monstres gentils ont frappé aux portes du village dans la nuit du 31 octobre 2014 pour célébrer Halloween.

Ils ne réclamaient que bonbons et friandises et se sont évaporés dans la nuit moiracaise.
Reviendront-ils hanter notre commune l'an prochain ?

Concerts d'automne dans l'Eglise du Prieuré

Cet automne, pour clôturer la saison estivale, deux concerts ont résonné sous les voûtes de l'église Notre-Dame.
La premier, le 14 septembre, le **chœur MAGDALA,** composé de 14 femmes, a permis d'apprécier des chants polyphoniques sacrés. Le répertoire, dédié aux visages de femmes, était varié, sacré ou profane, a capella ou accompagné. Des chants en solo, duo, petit chœur mais aussi des poèmes. La vocation de Magdala est de permettre à chacune des interprètes une évolution personnelle sur le plan vocal musical et humain ce qui représente tout autant une exigence qu'un plaisir.

Le second, le 11 octobre, était d'un style inhabituel dans nos lieux : un concert gospel que Laplume Animation Tourisme avait retenu mais auquel il n'avait pas été possible de donner suite en raison des travaux dans l'église de Laplume. Les Happy Gospel Singers de Villeneuve et les membres du LAT, évoluant entre grand et petit chœur, ont fait entendre des negro-spirituals, des chants africains et du jazz, souvent en fusion avec le public. Un concert coloré dans les tenues et le répertoire !

Concours photos « HISTOIRES D'EAU »

Le 22ème concours s'achève avec une belle réussite, le voici en quelques chiffres :
Du 3 au 5 Octobre 2014, près de 262 visiteurs se sont déplacés pour admirer les 123 photos présentes dont le thème « **Histoires d'eau** » nous a permis de voir quelques épreuves sous-marines.
Quatre clubs photos étaient présents : Dax, Honfleur, Lyon et bien entendu le Passage d'Agen.
Cette année, nous avons souhaité que les enfants de la commune participent à cette manifestation.
M. LORGERIL nouveau directeur de l'école, a joué le jeu, en amenant sa classe de CM1/CM2 voter pour le « Prix des Enfants ». Il est à remarquer que le choix et le regard des enfants étaient très proches des sélections faites par le jury.
Un moiracais s'est distingué en photo noir et blanc, M. Florent BENETEAU avec sa photo « Salée glacée »(photo ci-dessus) des rivages islandais.

Une exposition installée par le Photo Club Passageois a complété ce concours, en présentant de très belles photos tous thèmes confondus, merci à Mme CABON sa présidente, et ses adhérents.
Le soleil a illuminé ces journées, dispensant un très bel éclairage au sein du prieuré. En même temps la place de l'église a été bien animée par les visiteurs qui se désaltéraient à la Cigale.

Du nouveau pour la collecte des déchets

Depuis le mois de novembre, les papiers et les cartons ne sont plus collectés en porte à porte. Désormais, **vous pouvez les déposer au point d'apport volontaire** pour le papier sur le parking de la salle des fêtes à côté des conteneurs à verre.

A partir de Janvier le calendrier de collecte des ordures ménagères est à télécharger sur le site de **l'Agglo** (en version complète C38) ou peut être envoyé par mail en téléphonant au 05 53 77 30 90. Vous avez la primeur de ce nouveau calendrier dans ce numéro du bulletin de décembre.

Salon INFOSUP

Le prochain salon INFOSUP AGEN intéresse les lycéens de MOIRAX. Il se tiendra les 15 et 16 janvier 2015, au Parc des Expositions d'Agen. Il s'adresse surtout aux lycéens soucieux de préparer leur orientation post-bac.
Cette manifestation régionale est essentielle pour la promotion et le maintien de l'enseignement supérieur en Lot et Garonne.
Plus d'informations sur le site http://www.infosup-agen.com

Assistantes maternelles, un mode de garde dynamique et investi !

Dotée de solides aptitudes relationnelles et éducatives, l'assistante maternelle accueille chez elle 1 à 4 enfants. Elle leur propose des activités adaptées à leur âge. Les conditions de garde sont garanties par un agrément de la PMI.

Les assistantes maternelles peuvent fréquenter le RAM d'Estillac qui met en place un programme annuel d'animations à destination des enfants accompagnés de leur assistante.

Le relais d'Estillac (place de la mairie) est ouvert aux assistantes maternelles et aux parents de Moirax et d'autres communes voisines. C'est un lieu d'écoute, d'information, d'animation et de professionnalisation, géré par deux professionnelles : madame Nadine HELIES, responsable du RAM et madame Delphine MANGEARD, animatrice.
Tel : 05 53 98 09 78

Aides pour le logement locatif

Propriétaires d'un logement locatif à rénover, des aides existent pour son amélioration :
Avec l'Agglomération d'Agen, notre commune s'engage pour la réhabilitation des logements à usage locatif. Grâce au programme « PIG logements locatifs dégradés et logements vacants » tout propriétaire d'un logement locatif peut, sous conditions d'éligibilité des travaux et en échange d'un conventionnement du logement, bénéficier d'aides exceptionnelles de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANHA), de l'Agglomération d'Agen et de notre commune pour des travaux de traitement de la dégradation et de la vacance et / ou d'économie d'énergie.
De nombreux propriétaires ont déjà été accompagnés et subventionnés dans leurs projets. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez directement contacter le PACT H&D 47, qui vous accompagnera gratuitement sur les questions administratives et techniques de votre projet :

PACT H&D 47 3 place Armand Fallières
05 53 77 35 00 info@pact-hd47.com

Recensement 2015

Le recensement à MOIRAX aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015.
Les agents recenseurs Jérôme SCIE et Pierre VIDAL passeront à votre domicile pour vous fournir les imprimés à compléter.

Cette année, vous avez la possibilité de répondre au questionnaire par internet. Vous devrez alors l'adresser directement à l'INSEE, sans passer par la mairie.
Bien entendu les personnes qui le désirent, peuvent remplir le questionnaire sur papier, document qui sera remis par les agents recenseurs.

Rappelons que ce recensement reste anonyme et a **une très grande importance car les dotations de l'Etat allouées à notre commune sont fonction du nombre d'habitants recensés.**

Aux arbustes citoyens !

La municipalité va procéder à la plantation de haies champêtres en bordure du terrain et en contrebas du terrain de foot, chemin de Dourdé.
Ces haies serviront à stopper les ballons du club de foot qui dévaleraient le talus et éviter ainsi qu'ils ne se retrouvent sur la chaussée.
La municipalité invite tous les Moiracais amoureux de jardinage à la rejoindre sur ce chantier citoyen avec bêches, pelles, plantoirs et éventuellement brouette .
Le rendez-vous est fixé le samedi 17 janvier 2015 à 9 heures sur le parking de la salle des fêtes.
Les essences arbustives plantées seront issues de la pépinière municipale pour limiter les coûts. Vous pouvez, si vous le désirez, amener vos propres arbustes, mais attention les arbustes épineux sont proscrits, ainsi que lauriers, thuyas ou cyprès Leyland !
Une réunion citoyenne qui se fera dans la bonne humeur.
Les participants se verront offrir un petit présent végétal, des étrennes qui ne demanderont qu'à fleurir le printemps venu !

Clownenroute à l'école

Les élèves Moiracais et les Clownenroute vont se croiser et ce à l'initiative de Mme PEYCELON. Ce projet est financé par l'Agglomération d'Agen.
« Nous sommes convaincus que la terre fertile moiracaise va donner naissance à de belles rencontres entre élèves et personnes en situation de handicap » déclare Guilhem JULIEN.

Les dates des ateliers sont :
-vendredi 9 janvier 2015
-lundi 9 février 2015
-Mardi 3 mars 2015
-lundi 16 mars 2015
-jeudi 2 avril 2015
L'improvisation publique devrait se dérouler le vendredi 17 avril, en espérant que les Moiracais seront là nombreux en cette occasion.

L'automne festif de l'Association Fêtes et Loisirs

Fêtes et Loisirs a poursuivi les festivités programmées pour l'année sous le signe de la bonne chère et de la danse.

En septembre la soirée spaghettis deuxième édition a fait le plein. L'entrée italienne, les spaghettis sauce bolognaise ou carbonara, avec dessert , vin de pays et café , font toujours recette. Cerise sur le gâteau, la soirée se prolonge toujours tard dans la nuit sur la piste de danse ou au bar où certains refont le monde. Ces moments de convivialité entre Moiracais expliquent le succès de l'autre grande soirée automnale, la soirée jambon à la broche, châtaignes et vin nouveau.

Le 15 novembre dernier, la salle était comble pour cette soirée châtaignes, rendez-vous désormais très attendu.
Serge RICHARD a tenu à présenter et remercier tous les membres de l'équipe qui ont su rester fidèles et présents aux nombreuses animations.
Un hommage émouvant fut consacré au regretté Stéphane LARRODÉ, le secrétaire dévoué de l'Association.
Les convives ont apprécié la savoureuse viande rôtie à la broche. Malheureusement le dessert s'est fait attendre. Des problèmes techniques se sont accumulés ralentissant la cuisson des châtaignes. L'Association Fêtes et Loisirs trouvera certainement une solution pour la prochaine édition.
Serge RICHARD et sa joyeuse équipe vous invitent à rejoindre Fêtes et Loisirs et à assister à l'assemblée générale prévue le vendredi 16 janvier à 20 heures dans la salle du conseil municipal.

Succès pour la 2e vente de matériel de puériculture

Une vraie réussite pour la deuxième édition de la **vente de matériel d'occasion de puériculture. Le** dimanche 12 octobre, la salle des fêtes ressemblait à une ruche, de quoi satisfaire les organisateurs de l' Association des Parents d'Elèves.
Les visiteurs ont souvent trouvé leur bonheur parmi les jouets, layettes ou sièges auto pour les enfants. On pouvait aussi se restaurer : sandwiches, merguez, saucisses, gâteaux, crêpes, barbes à papa et boissons chaudes ou froides.
Une belle initiative qui sera reconduite l'an prochain, le dimanche 1er février 2015.

Journées du patrimoine

Les journées européennes du patrimoine ont eu lieu les 20 et 21 septembre. Pour décliner le titre de cette année "Paysage naturel, paysage culturel", l'équipe municipale animée par Mariette SEMELIN a choisi le thème de la vigne, plantée par les moines bénédictins, dès le XIII^{ème} siècle.
Le cadastre napoléonien de la commune, en couleurs, qui montre l'importance de la vigne sur le territoire moiracais, était exposé dans l'église. Patricia MONTEIL, Frédérique DURAND et Bernadette BOUYSSONIE ont assuré la permanence.

Après les explications historiques et géographiques données par Gislaine BRIOU (Raconteur de pays) et Philippe GALAN, une balade a été proposée au public. David GREGOIRE et Philippe GALAN ont conduit cette balade de 4 kilomètres à la recherche **des paysages d'autrefois.** Ils ont pu ainsi arpenter des parcelles du vignoble moiracais actuel .
Au retour chacun a pu déguster un petit verre de vin du Brulhois. Sur l'étiquette figurait le nom du vin « 1808 » date de la création du département du Tarn et Garonne. Le hasard fait bien les choses cette date est également celle du cadastre napoléonien !
Au total ce sont 222 visiteurs amoureux de notre commune et de son patrimoine exceptionnel qui ont profité de ces deux belles journées.

Repas du foot

Le Football-Club du Brulhois rassemblant les équipes de Roquefort, Lamontjoie, Astafort **s'est réuni autour d'un bon** repas le samedi 18 octobre. Frédéric DOUX et Jean-Marc GONOD, les locaux du club, ont pu compter sur la participation de Fêtes et Loisirs et de son président Serge RICHARD qui avaient la charge de préparer le repas, un bon sauté de porc et une tarte aux pommes, et d'assurer la soirée dansante. Ce fut une belle soirée gastronomique et festive mais aussi bénéfique pour la trésorerie du club !
Le club de football du Brulhois accueille toute l'année de nouveaux joueurs, pour cela contactez Frédéric LANTIN : 06 86 91 75 71.

Premier bal Country dans la salle des fêtes

Le 29 novembre dernier **l'association Apple Jack Agen** country dance organisait son premier bal country sur le parquet de la salle des fêtes. Claudie BRAAK, la spécialiste locale, et Michel BLANCHARD, le président de l'association, étaient satisfaits de cette soirée. Pas moins de 95 participants pour cette première et ce, malgré la concurrence d'autres manifestations de danse qui avaient détourné quelques habitués de la « line dance », entendez par là danse country ainsi que danse celtique et moderne. Les danseurs ont particulièrement apprécié la qualité du parquet de notre salle des fêtes.

Moirax Tourisme s'intéresse au fleurissement du bourg

Autour du Président Charly SARION, Philippe GALAN et Daniel BARBIERO s'attachent à promouvoir le fleurissement de notre commune, avec le conseil municipal dont plusieurs adhérents de Moirax Tourisme sont membres .

Le 23 novembre dernier, Stéphane CHÂTEAU, responsable des espaces verts de la ville de Boé était en visite-conseil sur la commune. Il a été reçu dans la salle du Conseil municipal afin d'échanger sur les projets de la municipalité. Ensuite, le groupe de travail a visité les différents points du bourg qui nécessiteraient une amélioration paysagère. Ce spécialiste de l'aménagement a remis un rapport donnant un ensemble de suggestions aux élus et à l'association Moirax-Tourisme.

Par ailleurs Moirax Tourisme relance la 3e **édition** du concours des maisons, jardins et potagers fleuris. Le règlement du Concours est déjà téléchargeable sur le site *www.moirax.com*.

Les chasseurs entre le terrain de chasse et les lotos

La société de chasse de Moirax compte environ 45 sociétaires.

Elle participe à la gestion cynégétique qui a pour fonction la régulation de la faune sauvage en particulier, le chevreuil et le sanglier sur notre territoire.

La fédération de chasse du département impose un quota de prélèvement de chevreuil par commune. 45 bracelets ont été attribués à la société de chasse de Moirax pour le chevreuil dont le prélèvement est obligatoire. Bien sûr ces bracelets imposés ne sont pas gratuits, ils coûtent 18 € chacun.

La société de chasse de Moirax organise des battues aux chevreuils et sangliers en commun avec Roquefort et Aubiac (photo de groupe). En moyenne 20 à 25 chasseurs sont présents lors des battues. Le sanglier peut être chassé en chasse individuelle.

L'association participe au repeuplement de certaines espèces d'oiseaux sur son territoire en faisant des lâchers de perdreaux (perdrix rouge royal) et de faisans communs. Pour cela elle organise deux lotos par an afin de pouvoir financer ces lâchers.

Le précédent loto s'est tenu le 25 octobre 2014 avec environ 150 participants. Le prochain loto aura lieu le 28 mars 2015 à 20 h 30 (bons d'achat, tablettes tactiles 10'', téléviseur, sangliers et chevreuils). Venez nombreux !

Le « Pilates », une nouvelle activité

La nouveauté de la rentrée 2014, c'est le Pilates. Mme Marie-Claude PESSON de l'Association Studio Fit anime des séances de Pilates tous les mercredis de 18 h 45 à 19 h 45 . C'est une gymnastique à la fois tonique et douce qui travaille sur les muscles profonds sur fond de musique douce. Cette méthode d'entraînement physique s'inspire du yoga, de la danse et de la gymnastique. Cette activité se pratique au sol, sur un tapis et avec des ballons, qui induisent des déséquilibres. Ces exercices incitent le corps à faire appel à une série spécifique de muscles stabilisateurs ce qui sollicite moins les ligaments et les tendons.

Ceux qui l'essayent, l'adoptent !

Belote... et rebelote

C'est déjà le sixième concours de belote qui s'est déroulé samedi 13 décembre à 21 h à la salle des associations. Quatre parties de douze donnes dans la soirée.
Le précédent concours, le 29 novembre, avait rassemblé 42 personnes, celui-ci a fait un peu moins recette, avec 26 joueurs. Mais selon la règle établie par l'organisateur Fêtes et Loisirs, tous les participants repartent avec un lot et le montant total des participations (7,50€ par joueur) est réinvesti dans les lots, pas de bénéfice pour l'association.

Les vainqueurs du 13 décembre pourront faire ripaille à Noël : lots de viande d'une valeur de 30€, poulets, bouteilles. Les derniers ne sont pas repartis les mains vides et en prime ils ont eu le plaisir du jeu. L'important, est de passer une bonne soirée, et c'est le cas !

Le prochain concours aura lieu le 10 janvier, à 21 h, histoire de ne pas perdre le rythme des réjouissances des fêtes. Inscrivez-vous au 06 83 57 67 70 ou par courriel ypozzodiborgo@sfr.fr

Troc aux plantes, le retour!

Le Troc aux plantes était le deuxième volet de la journée fleurissement de Moirax-Tourisme. L'association a repris le flambeau de cette manifestation autrefois organisée par l'Association Fêtes et Loisirs .
Quelque peu confidentielle, cette première édition a permis des échanges entre passionnés de Moirax et de quelques communes voisines. Sur la terrasse de la salle des associations, plantes d'appartement et d'extérieur, arbustes et plantes grasses ont changé de propriétaire sans la moindre transaction.
Ceux qui parmi les visiteurs n'avaient rien à échanger, sont repartis avec un sachet de graines de jachère fleurie, offert par Moirax-Tourisme, une invitation à préparer un printemps fleuri.
Cette après-midi ensoleillée a été un encouragement

à persévérer pour une prochaine édition printanière. Notez bien sur vos tablettes le 21 mars et préparez vos plantes pour la 2è édition du Troc aux plantes.

La 5e foire aux livres d'UniversL

L'association UniversL qui a son siège à Moirax, a organisé sa **5ème foire aux livres d'occasion, dans** la salle des associations, les 6 et 7 décembre derniers.

Les bénévoles poursuivent leur projet de soutien d'une école-ferme sur *Deep Griha Academy* située en milieu rural dans le sud de l'Inde. Le soutien à cette école indienne voté en Assemblée Générale le vendredi 5 décembre dernier, se chiffrera à 6000€ en 2015.

180 visiteurs étaient présents à ce rendez-vous pour fouiner dans un choix très large de 2000 livres. 700 **livres vendus, une recette de 1162€.** Les organisateurs sont très satisfaits du résultat et remercient la mairie d'avoir mis, encore cette année, une salle à leur disposition.

Si vous avez des livres à donner ou si vous souhaitez adhérer, contactez :

Nicolas Baud-BERTHIER, président ou
Bertand TUSTES, trésorier, au 06 33 02 85 30

Espace d'expression libre des élus municipaux

Les textes ci-dessous sont publiés sous la seule responsabilité des signataires et auteurs .

L'opposition municipale

La mutualisation de l'Agglomération Agenaise

La mutualisation, sans *véritable concertation*, voulue à tout prix par M. Dionis du Séjour, s'est engagée *dans la précipitation* (hormis AGEN, pas de délibération en ce sens des 28 autres communes).

Le jeudi 13 novembre 2014, après *un débat houleux*, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement à cette fusion par 31 voix pour, 29 contre et 4 abstentions. La nouvelle entité Agglomération Agenaise comptera 967 agents au 1er janvier 2015 (616 agents de la Ville d'Agen + 351 actuellement à l'A. A.). Elle va se mettre en place au prétexte d'anticiper la baisse des dotations qui sont allouées par l'Etat aux collectivités locales et au motif que le personnel coûte cher.

Les inquiétudes légitimes des autres collectivités et toutes les interrogations des personnels découlant de cette mutualisation, font que les affirmations du Maire de la Ville d'Agen et Président de l'Agglomération Agenaise, ne peuvent être acceptées dans ces conditions *sans garde-fous sur la neutralité financière, la traçabilité des charges, l'aspect social des personnels, etc…*

D'autres craintes subsistent sur *les compétences* qui resteront aux communes (disparition des celles-ci à terme) sur *les soi-disant économies*, sur *la pérennisation de la qualité du service public, sur la capacité d'investissement, …*

***C'est l'action locale au plus près des citoyens qui est** affaiblie avec de réelles conséquences sur les conditions de vie, … nos impôts*.

Les réformes lancées par le Gouvernement pour développer les métropoles et qui ont pour objectif de renforcer l'intercommunalité laissent les maires dans un sentiment d'être pris dans un vaste mouvement dont ils ne perçoivent pas encore tous les effets.

La zone « Euro », qui compte 18 pays membres, totalise 41 099 communes, alors que la France à elle seule en comptabilise 36 767.

A travers la ruralité, *il faut préserver notre commune, son identité et les services publics de proximité* (école, Poste, …). A l'heure où les pouvoirs de décision s'éloignent des citoyens et où les administrations sont centralisées et de plus en plus déshumanisées.

Heureuses fêtes de fin d'année à tous, avec une pensée particulière pour les personnes seules et âgées.

Vos élus : Daniel BARBIERO,
Marie-Pierre DELAUNEY, Lionel MICHOT

La majorité municipale

Carte blanche à une élue : Catherine TENCHENI

J'effectue mon quatrième mandat d'adjointe au maire auprès d'Henri TANDONNET. Les équipes se sont renouvelées au fil des mandats mais l'esprit reste le même. Dans la gestion de la commune (de moins en moins rurale) le conseil municipal demeure attentif à ce que la vie à Moirax soit paisible pour tous, que les relations sociales soient cordiales et que chacun soit pris en compte et aidé quand surgissent des difficultés et je m'efforce d'être la personne référente dans ce domaine.

J'habite dans la commune depuis 1986, je crois avoir acquis une bonne connaissance des habitants et cela est important pour développer l'entraide.

Je suis particulièrement attachée au côté social de l'administration communale, pris en compte par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Depuis quelques années, nous assistons à l'émergence d'un plus grand nombre de besoins parmi la population moiracaise, et le rôle du CCAS est essentiel. J'organise aussi deux fois par an les collectes de vêtements qui sont donnés à l'AFDAS (Association Familiale d'Aide et Soutien).

J'aide particulièrement les personnes âgées qui ont des problèmes de santé, leur plus grande difficulté étant de faire des démarches administratives et de remplir les imprimés demandés, je le fais bien volontiers à leur place.

L'école est aussi un souci quotidien. Lorsque j'ai débuté dans cette fonction, il n'y avait que deux classes, aujourd'hui la gestion des TAP et de la cantine représente un travail administratif à part entière que j'ai pris en charge pour alléger le secrétariat de la mairie. Je rencontre et je connais les enfants de l'école que je suis amenée à encadrer. J'ai noué avec eux des liens d'affection différents de ceux qu'ils ont avec leur enseignant.

Enfin je représente le maire dans de nombreuses occasions en son absence. J'apporte une aide conséquente au secrétariat de mairie dont les tâches se multiplient et s'alourdissent : permanences occasionnelles, courrier, téléphone…

Ma disponibilité me permet de seconder le maire et son secrétariat. Je suis convaincue que ce qui fait la qualité de vie dans une petite commune, c'est la qualité des relations et la chance pour chaque habitant de ne pas se sentir anonyme dans son lieu de résidence. Je souhaite que mon enthousiasme reste longtemps intact, loin des querelles politiques et autres polémiques.

Catherine TENCHENI

Votre AGENDA moiracais 2015

DECEMBRE

Mercredi 24 Messe de Noël, Eglise Notre Dame de Moirax à 19 h.

Mercredi 24 Le père Noël vous attend sur la place de l'Eglise. La Cigale et Fêtes et Loisirs vous offriront le **vin chaud sur le parvis de l'Eglise**.

JANVIER

Samedi 10 Concours de belote à 21 heures (lieu à préciser).

Mercredi 14 Assemblée générale du Club des 2 moulins salle du club à partir de 10 h.

Vendredi 16 Assemblée générale Fêtes et Loisirs 20 h 30
Salle du conseil municipal: Bilan 2014 et projets d'animation. Rejoignez l'association.

Samedi 17 Plantation citoyenne Rejoignez l'équipe municipale au Stade à 9 h pour planter une haie en bordure du chemin de Dourdé, apportez vos outils , les plants seront fournis.

Samedi 17 **Mon refuge d'oiseaux le retour ! Activité nature à Trotte**-lapin De 10h (RDV parking) à 17 h
Pour aider les oiseaux à passer l'hiver au chaud, confectionnez un gîte original pour l'avifaune : un nichoir 100 % récup ! Réservation obligatoire auprès de Florence GANTIER au 06 86 80 74 07 8 € / personne

Vendredi 23 **Vœux du Sénateur–** Maire avec diaporama et galette à 19 h Salle des fêtes.

Vendredi 23 **Le club des 2 moulins offre le goûter aux enfants de l'école à 14 h** Salle du club.

FEVRIER

Dimanche 1 **Vente de matériel d'occasion de puériculture** organisée par l'APE salle des fêtes de Moirax à partir 9 h.

Samedi 14 Soirée Carnaval avec repas organisée par l'Association Fêtes et Loisirs (date à confirmer) salle des fêtes de Moirax à partir de 19 h . Inscription obligatoire.

Mercredi 18 et 25 Stop aux lèvres gercées ! Activité nature à Trotte-lapin de 14h(RDV parking) à 16 h 30 Venez réaliser votre recette ultra-simple et naturelle pour créer votre baume à lèvres maison. (5 € Réservation obligatoire).

Samedi 21 A vos sécateurs ! Activité nature à Trotte-lapin De 9 h 45 (RDV parking) à 12 h Taille des arbres fruitiers sur le site naturel de Trotte-Lapin ! Précieux conseils du Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine. Gratuit, réservation obligatoire au 05.53.47.97.91 ou 06.30.26.79.55 ou directement en ligne sur www.agglo-agen.fr "site nature trotte lapin".www.facebook.com/trottelapinmoirax

MARS

Mardi 3 **Spectacle d'improvisation CLOWNENROUTE et les enfants** de l'école salle des fêtes.

Samedi 7 Les joujoux fabuleux ! Activité nature Trotte-Lapin
En compagnie de Daniel DESCOMPS, venez fabriquer un jouet d'antan et naturel. Profitez également de l' exposition de jouets rustiques et de son univers magique. (8 € Réservation atelier obligatoire)

Vendredi 20 **Carnaval de l'école.**

Vendredi 20 Audition ANACROUSE-AMAC école de musique de 14 h à 23 h Salle des Fêtes.

Samedi 21 Troc aux plantes salle des associations de 14 h 30 à 18 h organisé par Moirax Tourisme échangez vos plants, vos graines, vos boutures entre passionnés du jardinage.

Samedi 21 Braderie de printemps, vente de livres à la Bibliothèque de **10 h à 12 h** et de **14 h à 18 h** organisé par la bibliothèque municipale.

Samedi 28 Loto des Chasseurs salle des fêtes à 20 h 30 (bons d'achat, tablettes tactiles 10", téléviseur, sangliers et chevreuils).

Associations, communiquez le calendrier de vos manifestions et éventuellement vos articles, à la Mairie, avant les dates suivantes : 1er mars, 1er juin, 1er septembre et 1er décembre pour une parution trimestrielle dans ce bulletin.